

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

28 mars 2023

Membres :	19
Présents :	17
Représentés :	2
Exprimés :	19
OUI :	15
NON :	0
Abstentions :	4

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit mars, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Jany-Claude SOLIS, Maire.

Date de la convocation : 24 mars 2023

Présents : Jany-Claude SOLIS, Patrick ROBERT, Lydie MANUS, Jean-François LEBLANC, Marianne LAVAUD, Gérard GASNIER, Christophe SIMARD, Christophe MATTANA, Christelle DUBLANCHE, Isabelle TARNAUD, Jean-Jacques FAUCHER, Jean-Jacques CHAPOULIE, Laurence RAYNAUD, Sandra

ROUSSEAU, Stéphanie DENIS, Patricia VIGNALS, Philippe DUFOUR.

Absents excusés :

Laure CORGNE, procuration Gérard GASNIER
Jessy VERESSE, procuration Patrick ROBERT

Secrétaire de séance : Patrick ROBERT

Participation financière au budget annexe « assainissement » d'ELAN

Dans sa séance du 27 octobre 2022, le Conseil Communautaire d'ELAN a adopté les participations des Communes membres au budget annexe « assainissement » de la Communauté de Communes. Cette participation financière versée par les Communes disposant de réseaux collectifs d'assainissement a pour objectif de permettre l'équilibre du budget en limitant l'impact financier sur les usagers.

La participation de la Commune de Saint-Jouvent s'élève à 3 600 €.

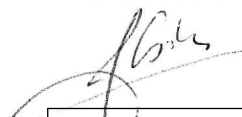
Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'accepter la participation de la Commune au budget annexe « assainissement » d'ELAN à hauteur de 3 600 € pour les exercices 2022 et 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte le montant et le paiement de cette participation pour 2022 et 2023,
- dit que ce montant sera à imputé à l'article 657351 : subvention de fonctionnement au GFP de rattachement pour l'exercice 2022 et 2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Saint Jouvent le 29 mars 2023

Madame le Maire,



Accusé de réception en préfecture
Jany-Claude SOLIS
Date de réception préfecture : 30/03/2023

